

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 septembre 2024.

### **Étaient présents :**

Vincent MAGRÉ  
Philippe FORMENTEL  
Vanessa PAGEOT  
Jean-Luc VIAUD  
Elodie CAMIER (délibérations 1-2 et 3)  
Jean-Marie MOREL  
Aurélie ARQUIER  
Séverine KUTER  
Jocelyne LANDRON  
Jean-Marie CAMIER  
Philippe ROUSSEAU  
Patrick TESSIER  
Patrice CHOIMET  
Audrey VIDAL-BLANCHARD  
Jacques COUILLAUD  
Agnès PARAGOT  
Laurence CLÉMENCEAU  
Bruno TOUPET  
Isabelle CIVEL

### **Étaient excusés et représentés :**

Jean-Yves ARTAUD ayant donné pouvoir à Vincent MAGRÉ  
Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT  
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON  
Amélie GOUTH ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER  
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER  
Serge LAFFONTAS ayant donné pouvoir à Philippe ROUSSEAU  
Sabine AUDRAIN ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU  
*Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL (délibérations 4 à 10)*

**Secrétaire de séance :** Jacques COUILLAUD

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 OCTOBRE 2024**

**RESSOURCES HUMAINES**

**Modification du tableau des effectifs**

Philippe FORMENTEL expose :

Les modifications au tableau des effectifs de la commune doivent être présentées et approuvées en Conseil municipal. Il peut s'agir de suppressions ou de créations de postes, visant à mettre en adéquation les effectifs avec les besoins de services.

Un agent, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne établie le 1<sup>er</sup> juillet 2024 par le Centre de gestion de la Loire-Atlantique. L'agent sera nommé le 15 octobre 2024, il convient de créer ce poste.

La collectivité souhaite réorganiser le service Accueil, relations aux usagers et créer un poste de rédacteur qui aurait la responsabilité du service Accueil, relations aux usagers, animation et vie associative ainsi que le CCAS. Ce poste a pour vocation d'exercer et d'encadrer tous les agents du service afin de pérenniser et de stabiliser ce service.

Suppression de poste :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

Création de poste :

- Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Création d'un poste de rédacteur à temps complet

**VU** l'avis de la commission Ressources humaines du 16/09/2024

**VU** l'avis du comité social territorial du 26/09/2024

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :**

**APPROUVE** la suppression et création d'emploi proposé ;

**APPROUVE** la modification du tableau des effectifs en conséquence ;

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

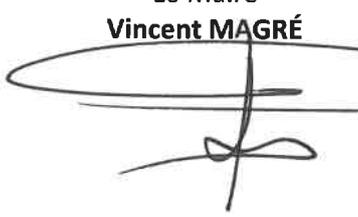
Pour : 21

Contre : 2

Abstention : 3

La Haye-Fouassière, le 03/10/2024

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**



Le secrétaire de séance  
**Jacques COULLAUD**

